10 décembre 1889, le pape Léon XIII signe le Bref d'institution de la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris.

Héritière d'une longue tradition universitaire à Paris depuis le Moyen Âge, au cœur de l'Eglise qui est en France et de l'Eglise universelle, la Faculté de théologie sert l'intelligence de la foi chrétienne en dialogue avec la culture de notre temps.

Depuis 130 ans, la Faculté forme à l'intelligence de la foi **des hommes et des femmes venant du monde entier**, engagés aussi bien dans une consécration religieuse que dans des investissements professionnels et familiaux.

Cette exposition évoque ces 130 ans à travers **6 exemples marquants d'une théologie aux prises avec l'histoire** qui, par son attention au moment présent, contribua à certains tournants majeurs de la pensée catholique.

Aleteia

THEOLOGICUM Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses 130 ANS

ICP INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
L'esprit grand ouvert sur le monde

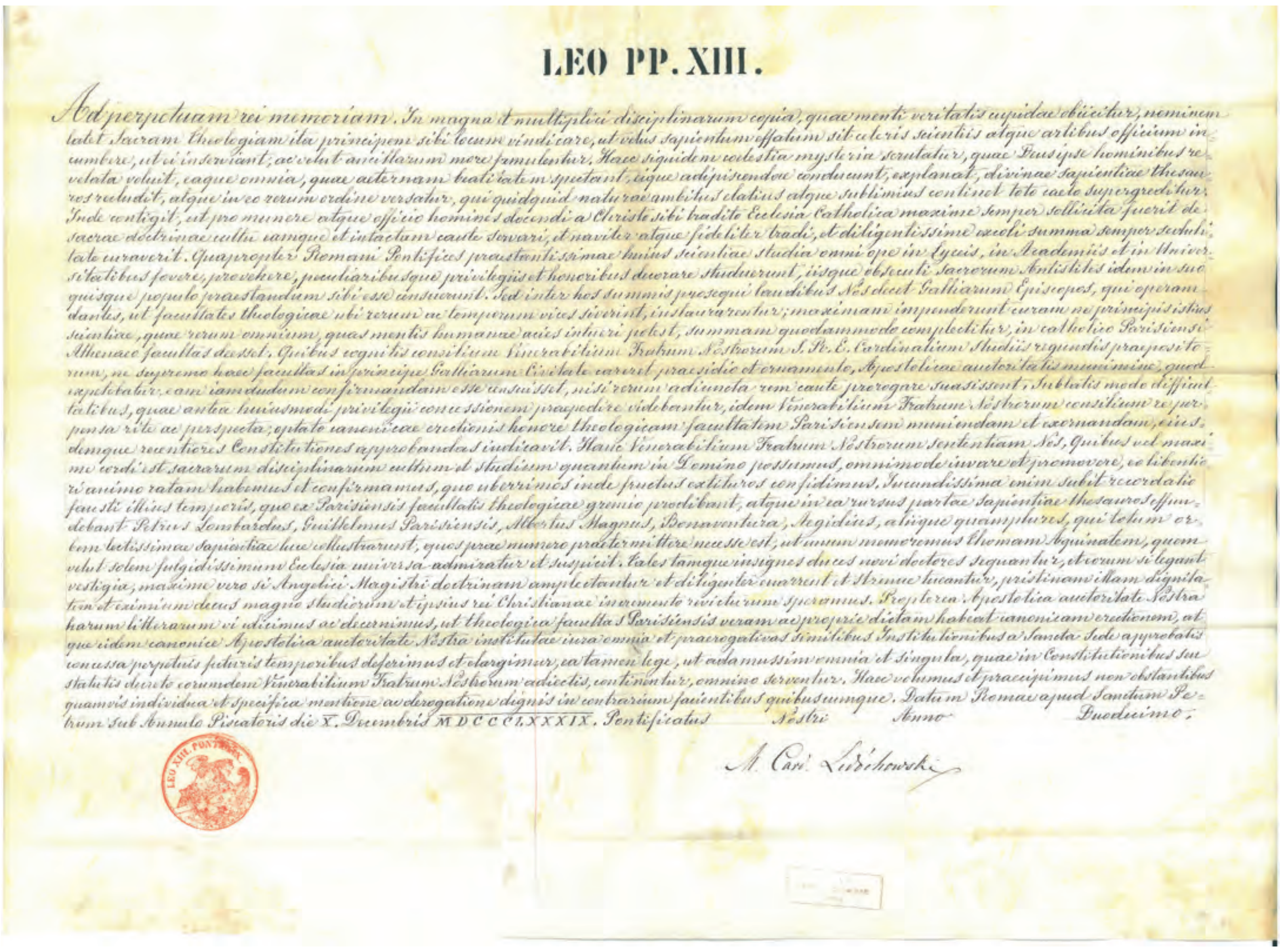
LEO PP. XIII.

Ad perpetuam rei memoriam. In magna et multiplici disciplinarum copia, quae menti veritatis cupidae obiicitur, neminem latet Sacram Theologiam ita principem sibi locum vindicare, ut vetus sapientum effatum sit ceteris scientiis atque artibus officium incumbere, ut ei inserviant; ac velut ancillarum more famulentur. Haec siquidem coelestia mysteria scrutatur, quae Deus ipse hominibus revelata voluit, eaque omnia, quae aeternam beatitatem spectant, eique adipiscendae conducunt, explanat; divinae sapientiae thesauros recludit, atque in eo rerum ordine versatur, qui quidquid naturae ambitus elatius atque sublimius continet toto caelo supergreditur. Inde contigit, ut pro munere atque officio homines docendi a Christo sibi tradito Ecclesia Catholica maxime semper sollicita fuerit de sacrae doctrinae cultu, eamque et intactam caute servari, et naviter atque fideliter tradi, et diligentissime excoli summa semper sedulitate curaverit. Quapropter Romani Pontifices praestantissimae huius scientiae studia omni ope in Lyceis, in Academiis et in Universitatibus fovere, provehere, peculiaribusque privilegiis et honoribus decorare studuerunt, iisque obsecuti Sacrorum Antistites idem in suo quisque populo praestandum sibi esse censuerunt. Sed inter hos summis prosequi laudibus Nos decet Galliarum Episcopos, qui operam dantes, ut facultates theologicae ubi rerum ac temporum vices siverint, instaurarentur; maximam impenderunt curam ne principis istius scientiae, quae rerum omnium, quas mentis humanae acies intueri potest, summam quodammodo complectitur, in catholico Parisiensi Athenaeo facultas deesset. Quibus cognitis consilium Venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium Studiis regundis praepositorum, ne supremo haec facultas in principe Galliarum Civitate careret praesidio et ornamento, Apostolicae auctoritatis munimine, quod expetebatur, eam iamdudum confirmandam esse censuisset, nisi rerum adiuncta rem caute prorogare suasissent. Sublatis modo difficultatibus, quae antea huiusmodi privilegii concessionem praepedire videbantur, idem Venerabilium Fratrum Nostrorum consilium re perpensa rite ac perspecta; optato canonicae erectionis honore theologicam facultatem Parisiensem muniendam et exornandam, eiusdemque recentiores Constitutiones approbandas indicavit. Hanc Venerabilium Fratrum Nostrorum sententiam Nos, quibus vel maxime cordi est sacrarum disciplinarum cultum et studium quantum in Domino possumus, omnimode iuvare et promovere, eo libentiori animo ratam habemus et confirmamus, quo uberrimos inde fructus exituros confidimus. Iucundissima enim subit recordatio fausti illius temporis, quo ex Parisiensis facultatis theologicae gremio prodibant, atque in ea rursus partae sapientiae thesauros effundebant Petrus Lombardus, Guillelmus Parisiensis, Albertus Magnus, Bonaventura, Aegidius, aliique quamplures, qui totum orbem lectissimae sapientiae luce illustrarunt, quos prae numero praetermittere necesse est, ut unum memoremus Thomam Aquinatem, quem velut solem fulgidissimum Ecclesia universa admiratur et suspicit. Tales tamque insignes duces novi doctores sequantur, et eorum si legant vestigia, maxime vero si Angelici Magistri doctrinam amplectantur et diligenter enarrent et strenue tueantur, pristinam illam dignitatem et eximium decus magno studiorum et ipsius rei Christianae incremento revicturum speramus. Propterea Apostolica auctoritate Nostra harum litterarum vi edicimus ac decernimus, ut theologica facultas Parisiensis veram ac proprie dictam habeat canonicam erectionem, atque eidem canonice Apostolica auctoritate Nostra institutae iura omnia et praerogativas similibus Institutionibus a Sancta Sede approbatis concessa perpetuis futuris temporibus deferimus et elargimur, ea tamen lege, ut adamussim omnia et singula, quae in Constitutionibus seu statutis decreto eorumdem Venerabilium Fratrum Nostrorum adiectis, continentur, omnino serventur. Haec volumus et praecipimus non obstantibus quamvis individua et specifica mentione ac derogatione dignis in contrarium facientibus quibuscumque. Datum Romae apud Sanctum Petrum sub Annulo Piscatoris die X. Decembris MDCCCLXXXIX. Pontificatus Nostri Anno Duodecimo.

M. Card. Ledóchowski

Traduction du bref de Léon XIII fin 1889 érigeant la faculté de théologie de l'ICP

LE PAPE LÉON XIII

Pour conserver à jamais mémoire de la chose.

Dans l'abondance et la diversité de disciplines qui s'offrent à l'esprit désireux de vérité, il n'échappe à personne que la Sainte Théologie réclame pour elle le premier rang, de façon que, selon la vieille formule des savants, le rôle des autres sciences et arts soit de lui être assujettis et subordonnés comme à son service. Si vraiment elle scrute les mystères célestes dont Dieu lui-même a voulu la révélation aux hommes, et qu'elle expose tout ce qui regarde le bonheur éternel et conduit à l'obtenir, elle renferme les trésors de la sagesse divine et se trouve dans un ordre des choses qui, quoi que l'ensemble de la nature contienne de plus haut et de plus élevé, le surpasse. Par conséquent, pour la tâche et le devoir d'enseigner aux hommes ce qu'elle a reçu du Christ, l'Église catholique a toujours été très soucieuse d'honorer la sainte doctrine et s'est attachée à la conserver soigneusement intacte, à la transmettre avec zèle et fidélité, sans jamais cesser de la perfectionner avec le plus grand soin. C'est pourquoi les pontifes romains ont employé tous les moyens pour, dans les lycées, académies et universités, favoriser, promouvoir, honorer de privilèges et distinctions particuliers les études en cette science prééminente, et à leur exemple les chefs religieux ont décidé de faire la même chose chacun dans son peuple. Mais parmi ceux-là il convient que Nous couvrions des plus hautes louanges les évêques de France qui, en s'attachant à ce que soient créées des facultés de théologie, là où les circonstances et les temps l'ont permis, ont tout fait pour qu'une faculté de cette science prééminente, qui embrasse en quelque sorte la somme de toutes les choses que la pointe de l'esprit humain peut percevoir, ne fasse pas défaut dans l'Athenaeum catholique de Paris. Sachant cela, le conseil de nos vénérables frères les cardinaux chargés de diriger les études, pour éviter que dans la capitale de la France il manque à cette faculté la protection et les plus hauts honneurs, grâce au rempart de l'autorité Apostolique que l'on attendait, aurait depuis longtemps décidé de la confirmer si des événements n'avaient pas poussé à retarder la chose par précaution. Une fois levées les difficultés qui auparavant semblaient empêcher la concession de ce type de privilège, le même conseil de nos Vénérables Frères, après avoir pesé et scruté l'affaire, puisqu'on souhaitait une érection canonique, s'est prononcé pour que la faculté de théologie de Paris soit protégée et honorée, et que ses plus récentes constitutions soient approuvées. Cet avis de nos vénérables frères, nous qui avons tout à fait à cœur de favoriser et promouvoir, autant qu'il nous est possible dans le Seigneur, la pratique et l'étude des disciplines saintes, nous le ratifions et le confirmons, d'autant plus volontiers que nous sommes confiants qu'il en sortira des fruits très abondants. Il revient en effet à la mémoire, le souvenir si heureux de cette époque bénie où, au sein de la faculté théologique de Paris, naissaient et y répandaient à leur tour les trésors de la sagesse acquise Pierre Lombard, Guillaume de Paris, Albert le Grand, Bonaventure, Gilles, et tant d'autres qui ont fait briller sur le monde entier la lumière d'une sagesse d'élite. Devant leur nombre s'il ne fallait en nommer qu'un seul, rappelons Thomas d'Aquin, que toute l'Église considère avec admiration comme un soleil éblouissant. Puissent de nouveaux docteurs suivre de tels chefs si illustres, et s'ils choisissent leurs traces, surtout s'ils embrassent la doctrine du Maître Angélique, s'ils mettent zèle et énergie à la commenter et l'examiner, nous espérons que revivront cette grandeur passée et la gloire d'exception, grâce à un grand développement des études et de la chose chrétienne elle-même. C'est pourquoi, par notre autorité apostolique et par la force de cette lettre, nous proclamons et décrétons que la faculté de théologie de Paris est érigée canoniquement comme vraie et officiellement reconnue ; par la même autorité apostolique et de même canoniquement, nous lui déférons et accordons pour une durée perpétuelle tous les droits et prérogatives concédés aux institutions semblables approuvées par le Saint Siège ; à la condition toutefois que soient parfaitement observées, chacune et dans leur ensemble, les règles que contiennent les constitutions ou les statuts ajoutés par décret des mêmes vénérables frères. C'est ce que nous voulons et prescrivons, nonobstant toutes autres choses à ce contraire, même celles qui mériteraient une mention ou dérogation individuelle et spécifique. Donné à Saint Pierre sous l'anneau du pécheur, le 10 décembre 1889, douzième année de notre pontificat.

Cardinal Ludóchowski

THEOLOGICUM 130 ANS
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

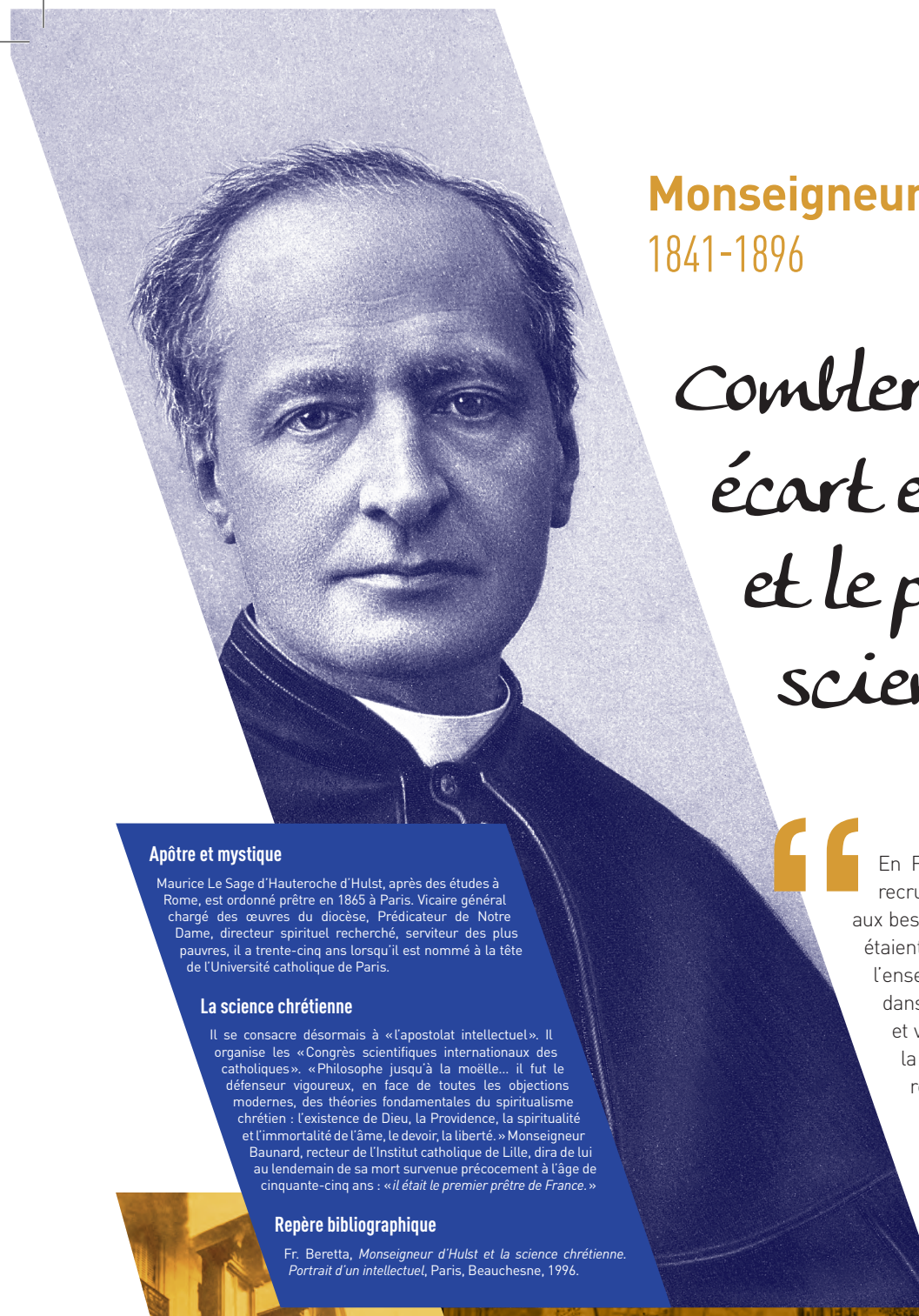

Apôtre et mystique

Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst, après des études à Rome, est ordonné prêtre en 1865 à Paris. Vicaire général chargé des œuvres du diocèse, Prédicateur de Notre Dame, directeur spirituel recherché, serviteur des plus pauvres, il a trente-cinq ans lorsqu'il est nommé à la tête de l'Université catholique de Paris.

La science chrétienne

Il se consacre désormais à « l'apostolat intellectuel ». Il organise les « Congrès scientifiques internationaux des catholiques ». « Philosophe jusqu'à la moëlle… il fut le défenseur vigoureux, en face de toutes les objections modernes, des théories fondamentales du spiritualisme chrétien : l'existence de Dieu, la Providence, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, le devoir, la liberté. » Monseigneur Baunard, recteur de l'Institut catholique de Lille, dira de lui au lendemain de sa mort survenue précocement à l'âge de cinquante-cinq ans : « *il était le premier prêtre de France.* »

Repère bibliographique

Fr. Beretta, *Monseigneur d'Hulst et la science chrétienne. Portrait d'un intellectuel*, Paris, Beauchesne, 1996.

Monseigneur d'Hulst

1841-1896

Combler un dangereux écart entre la foi et le progrès scientifique

« En France, au lendemain de la Révolution, le clergé se recrutait avec peine ; il était pauvre, il suffisait difficilement aux besoins du ministère ordinaire. Les anciennes Universités étaient détruites, les traditions théologiques interrompues ; l'enseignement des sciences sacrées ne se donnait plus que dans les séminaires, sous une forme à la fois élémentaire et vieillie. Et c'était le moment où l'Allemagne renouvelait la philosophie pour la détruire, où l'Europe entière renouvelait les sciences historiques pour les acheminer sur la voie des plus merveilleuses conquêtes. Comment un esprit qui s'ouvrait à ces prodigieuses nouveautés n'eût-il pas été surpris et comme scandalisé de trouver ses maîtres étrangers à un mouvement aussi puissant et aussi général ? Comment n'eût-il pas été tenté d'identifier ses croyances avec l'insuffisance de l'appareil apologétique employé pour en démontrer la valeur ? »

Maurice d'Hulst, article du *Correspondant*, 25 octobre 1892, à l'occasion de la mort d'Ernest Renan, cité par A. Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, tome 2, p. 136-137, Paris, J. de Gigord, 1925

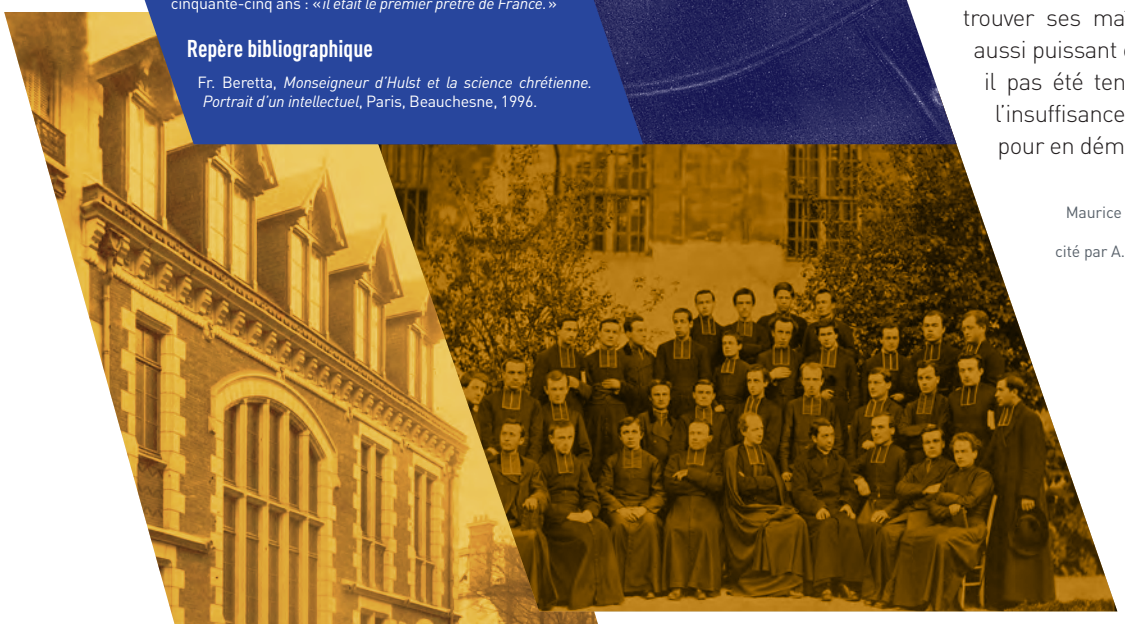

Institut Catholique de Paris : premier bâtiment rue d'Assas 1895
Épreuve sur papier albuminé Bibliothèque de Fels, PH_271

Petit, Pierre (1832-1909) [École des Carmes avec Mgr. d'Hulst] ca 1885. Épreuve sur papier albuminé Hulst, Maurice d'(1841-1896) Bibliothèque de Fels, PH_8724

REPÈRES

1875
12 juillet : vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Reconnaissance de l'Université catholique de Paris l'année suivante. Elle absorbe l'École ecclésiastique des Carmes fondée par Monseigneur Affre en 1845 et la transforme en « séminaire » universitaire confié à la Compagnie de Saint-Sulpice.

1878
Fondation d'une École supérieure de théologie à la demande de Rome.

1880
18 mars : le Parlement retire le titre d'université aux établissements d'enseignement supérieur libres et supprime les jurys mixtes au profit des seules facultés d'État. L'Université catholique devient l'Institut Catholique.

1881
En janvier, Maurice d'Hulst est nommé recteur de l'Institut Catholique de Paris.

1889
Institution canonique de la Faculté de théologie.

1895
Création des Facultés de philosophie et de droit canonique.

THEOLOGICUM 130 ANS
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

Alfred Loisy
1857-1940

Un nouveau christianisme ?

« Le modernisme en tant que je l'ai vécu, a été l'affreuse angoisse qui s'empare d'un croyant sincère quand il soupçonne, puis constate, que ses croyances ne tiennent pas et que même elles deviennent un obstacle au Progrès humain dans le sens le plus plein de ces deux mots. Ce fut l'effort, - en l'absence de tout autre institut religieux méritant la foi et le dévouement que réclame l'Église, - pour régénérer cette Église en partant du fond humain, vraiment humain de la tradition, - et pas seulement de l'Évangile, - pour sauver cet esprit d'humanité retenu captif sous tant d'éléments morts ; enfin pour faire de l'Église elle-même un instrument de progrès. »

A. Loisy, Lettre du 15 novembre 1917, cité dans Raymond de Boyer de Sainte Suzanne, *Alfred Loisy entre la foi et l'incroyance*, Paris, Le Centurion, 1968, p. 185.

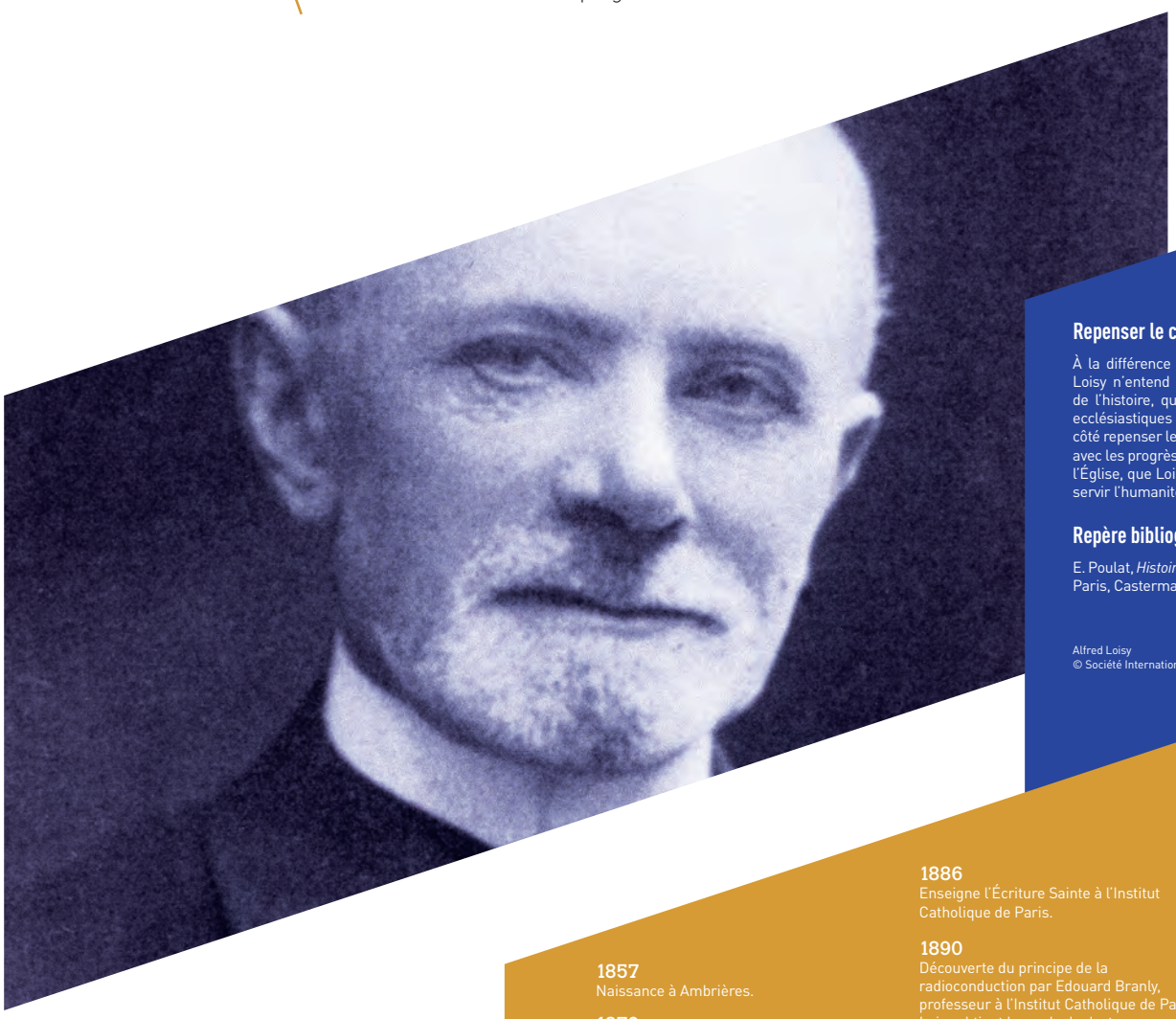

Alfred Loisy
© Société Internationale d'Etudes sur Alfred Loisy

Repenser le christianisme

À la différence de son ami Louis Duchesne (1843-1922), Loisy n'entend pas cantonner sa recherche au domaine de l'histoire, quitte à s'exposer aux censures d'autorités ecclésiastiques jugées incompétentes. Loisy veut de son côté repenser le christianisme afin de le rendre compatible avec les progrès du savoir scientifique, et pour permettre à l'Église, que Loisy ne souhaitait pas quitter, de continuer à servir l'humanité.

Repère bibliographique

E. Poulat, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Paris, Casterman, 1962.

REPÈRES

1857
Naissance à Ambrières.

1879
Ordonné prêtre.

1881
Mise au point par Henri Poincaré d'une méthode générale de résolution des équations différentielles. Premières lignes téléphoniques à Paris.
Loisy obtient le grade de bachelier en théologie à l'Institut Catholique de Paris. Sur la recommandation de l'abbé Duchesne, enseigne aussitôt l'hébreu.

1886
Enseigne l'Écriture Sainte à l'Institut Catholique de Paris.

1890
Découverte du principe de la radioconduction par Edouard Branly, professeur à l'Institut Catholique de Paris.
Loisy obtient le grade de docteur en théologie.

1902
Publie *L'Évangile et l'Église.*

1907
Condamnation du modernisme par le pape saint Pie X.

1908
7 mars : Loisy est frappé d'excommunication majeure.

1909
Nomination au Collège de France.

Yves de Montcheuil
1899-1944

Résister, car c'est cela vivre

> « Nous aurons peut-être l'occasion de savoir ce que c'est de se risquer pour assurer la liberté de la parole de Dieu ; ce sera le moment de prouver que tout ce que nous avons dit avant-guerre était autre chose que le bavardage stérile de gens en sécurité… »
>
> Lettre adressée à Henri de Lubac le 3 juillet 1940

Renouveler la notion de philosophie chrétienne

Yves de Montcheuil considère la philosophie comme « à la fois une et variable », et estime qu'il n'y a pas de « philosophie catholique faite une fois pour toutes, qu'on pourrait codifier en quelques formules *ne varietur* suffisant *in aeternum* qui ne pourrait en être modifiées ». Car une philosophie est toujours d'une « époque déterminée » et à regarder comme un « moyen provisoire » de sorte que « rééditer (aujourd'hui) verbalement des formules (d'une autre époque), c'est commettre un non-sens ». Il est contre l'usage de la philosophie néo-thomiste, souhaite écouter la critique kantienne de la connaissance pour y répondre de manière chrétienne, et défend la philosophie de l'action de Blondel.

« Précurseur de la pensée théologique de la rédemption »

Yves de Montcheuil est un des premiers théologiens à insister sur une compréhension de la rédemption à partir de « l'amour gratuit, souverainement désintéressé, de Dieu pour sa créature » et non pas d'abord à partir du péché. Il remet en cause la théorie de la satisfaction classique pour insister sur le fait que la réponse de l'homme est un « amour pénitent » et non le paiement d'une dette.

Repères bibliographiques

Leçons sur le Christ (ed. de l'Épi) et *Aspects de l'Église* (ed. du Cerf) furent publiées à titre posthume en 1949, en pleine crise de la « nouvelle théologie ». Les deux ouvrages n'échappèrent pas à la critique. Ainsi *Leçons sur le Christ* fut retiré des ventes quelques mois après sa parution.

Résistants de la grotte de la Luire dans le maquis du Vercors, 24.07.1944.
© Jean Ganimède

REPÈRES

1899
Naissance.

1880-1907
Crise moderniste dans l'Église catholique.

1905
Séparation de l'Église et de l'État en France.

1914-1918
1re guerre mondiale. Entrée au noviciat en 1917.

1922-1926
Formation en philosophie à Jersey puis à la Sorbonne, étudie les écrits de Blondel, Kant, Bergson : se détache du néothomisme ; hérite de Pierre Rousselot ; donne une place importante à Blondel ; ne sépare pas raison et foi ni philosophie et théologie/mystique.

1929
Krach de Wall Street.

1929-1933
Études de théologie, rencontre Lubac, Bouillard, Balthasar, etc… Est ordonné en 1932.

1933
Hitler devient chancelier de l'Allemagne.

1936
Soutenance de sa thèse à la Faculté de théologie grégorienne (Rome) qui porte sur l'intervention de Malebranche dans la querelle du pur amour.

1936-1944
Professeur à la Faculté de théologie de l'ICP ; il y enseigne le *De incarnatione* et *De redemptione* ; le baptême et l'eucharistie.

1944
Rejoint comme aumônier le maquis du Vercors ; arrêté en juillet et fusillé à Grenoble.

THEOLOGICUM 130 ANS
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

Cardinal Jean Danielou
1905 -1974

Ressourcer pour vivre l'avenir

« La théologie présente est en face d'une triple exigence : elle doit traiter Dieu comme Dieu, non comme un objet, mais comme le Sujet par excellence (…) ; elle doit répondre aux exigences de l'âme moderne et tenir compte des dimensions nouvelles que la science et l'histoire ont données à l'espace et au temps, que la littérature et la philosophie ont données à l'âme et à la société ; elle doit enfin être une attitude concrète devant l'existence, une réponse une, qui engage l'homme tout entier, la lumière intérieure d'une action où la vie se joue tout entière. La théologie ne sera vivante que si elle répond à ces aspirations. »

« Les orientations présentes de la pensée religieuse », *Études*, avril-juin 1946, p. 7 ; cet article fut perçu par beaucoup comme le manifeste de la « nouvelle théologie ».

À gauche :
Une des premières concélébrations après le concile Vatican II avec Jean Danielou (à droite sur la photo)
© Archives de l'Institut Catholique de Paris

Ci-dessus :
Cardinal Jean Danélou
©Archives CIRIC
1974 - Card. Jean Danielou, Théologien, Jésuite, expert lors du Concile Vatican II.

Un double axe de recherche et d'apostolat

D'une part, une attention particulière portée à ce qu'il appelle le « judéo-christianisme » qu'il définit comme une « forme de pensée chrétienne qui n'implique pas de lien avec la communauté juive, mais qui s'exprime dans des cadres de pensée empruntés au judaïsme ». Ce moment de l'histoire de l'Église est pour lui exemplaire de ce que le christianisme a toujours à faire dans sa rencontre avec les cultures. Se confirment alors ses préoccupations de missiologie, d'ouverture du christianisme aux autres religions et aux autres civilisations.
D'autre part, le croisement entre l'attention au réel, aux signes des temps et à la dimension eschatologique du créé, induit, chez Daniélou, une manière de penser la théologie de l'histoire qui s'enracine dans la doctrine des deux testaments, vue selon la dynamique de l'accomplissement et dans la tradition du commentaire de l'Écriture par l'exégèse spirituelle.

Repères bibliographiques

1946 à 1971 : Bulletin d'histoire des origines chrétiennes dans les RSR (*Recherche de Science Religieuse*) à la suite de Jules Lebreton sj.
1958 : *Théologie du judéo christianisme. Histoire des doctrines chrétiennes avant Nicée*, Paris Tournai, Desclée, traduction anglaise et italienne ; réédition française en 1992.
1953 : *Essai sur le mystère de l'histoire*, Paris, éd. du Seuil.

REPÈRES

1905
Naissance à Paris.

1927
Agrégation de grammaire (Sorbonne).

1939-1945
Seconde Guerre mondiale.

1942
Lancement de la collection « Sources Chrétiennes » avec Henri de Lubac. Il appartient au groupe jésuite de la « nouvelle théologie » avec Henri de Lubac, Henri Bouillard, Gaston Fessard.

1943
Soutient sa thèse à l'ICP sur « la théologie spirituelle de Grégoire de Nysse » devant les RP jésuites Jules Lebreton, Guy de Broglie et Yves de Montcheuil.

1943-1969
Professeur d'histoire des origines chrétiennes.

1945-1954
Conseiller de la revue *Dieu Vivant*.

1959
Annonce du concile Vatican II.

1961-1969
Doyen de la Faculté de théologie de l'ICP ; engage une réforme des études de théologie (programme, organisation, méthode, création du 'poste d'assistant').

1962-1965
Expert au concile Vatican II.

1968
Mai 68.

1969
Nommé Cardinal.

1972-1973
Siège à l'Académie française.

THEOLOGICUM 130 ANS
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

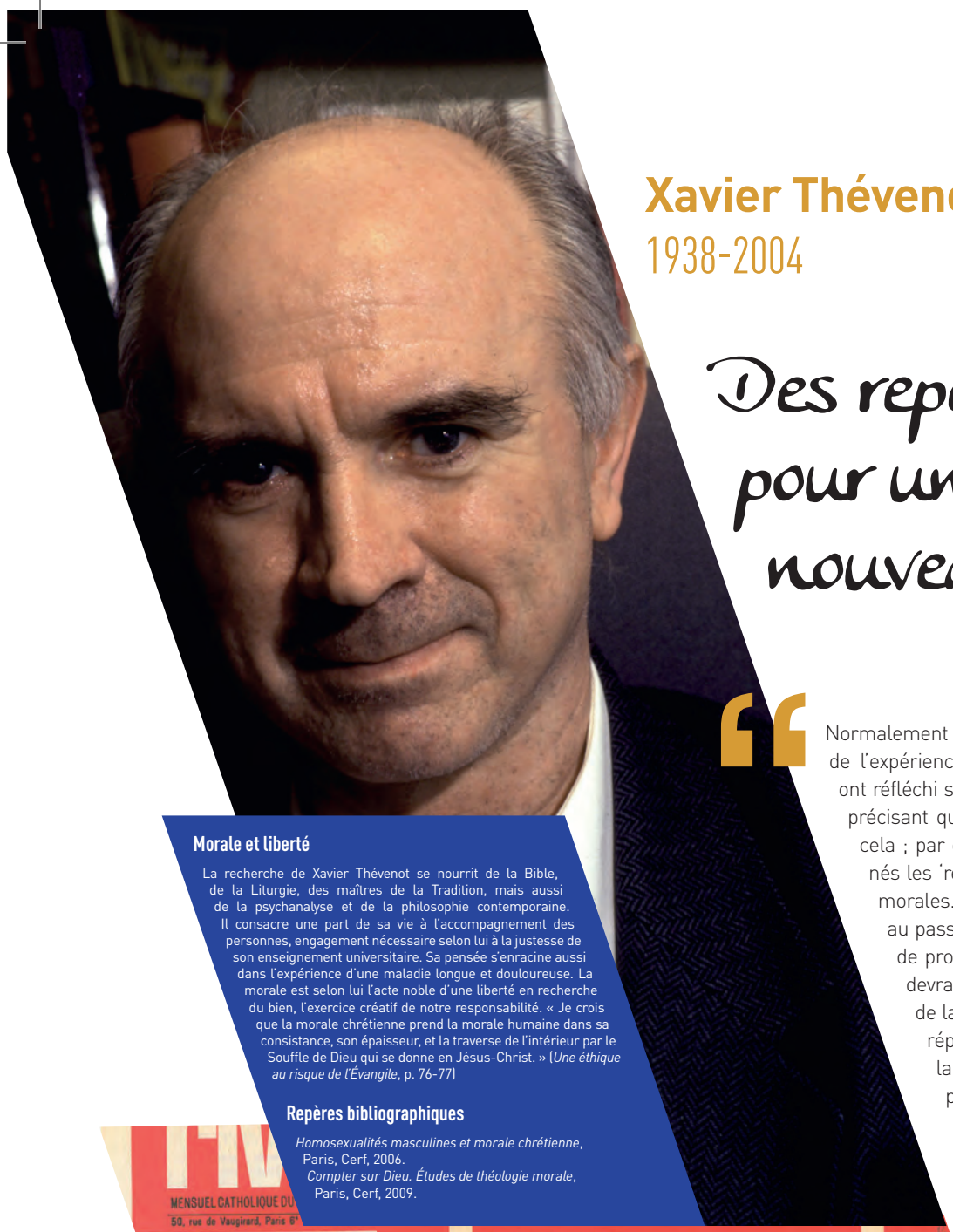

Xavier Thévenot
1938-2004

Des repères éthiques pour un monde nouveau

> Normalement les repères moraux s'élaborent par sédimentation de l'expérience des hommes qui nous ont précédés. Ceux-ci ont réfléchi sur leurs pratiques et nous ont tracé des voies, en précisant qu'habituellement il n'est pas bon de faire ceci ou cela ; par exemple qu'il n'est pas bon de mentir. Ainsi sont nés les 'recueils de sagesse', ou les catalogues de normes morales. Or, nous sommes à une époque où la référence au passé ne fournit plus guère de solutions pour nombre de problèmes existentiels, tant ceci sont neufs [...] Cela devrait provoquer les chrétiens à faire un usage neuf de la Tradition, de façon à chercher en elle, moins des réponses toutes faites, qu'une inspiration auprès de la manière intelligente qu'avaient les chrétiens du passé de résoudre des problèmes nouveaux qui se posaient à eux. »
>
> Xavier Thévenot, *Une éthique au risque de l'Évangile*. Entretiens avec Yves de Gentil-Baichis, Paris, Desclée de Brouwer-Cerf, 1993, p. 30-31.

Morale et liberté

La recherche de Xavier Thévenot se nourrit de la Bible, de la Liturgie, des maîtres de la Tradition, mais aussi de la psychanalyse et de la philosophie contemporaine. Il consacre une part de sa vie à l'accompagnement des personnes, engagement nécessaire selon lui à la justesse de son enseignement universitaire. Sa pensée s'enracine aussi dans l'expérience d'une maladie longue et douloureuse. La morale est selon lui l'acte noble d'une liberté en recherche du bien, l'exercice créatif de notre responsabilité. « Je crois que la morale chrétienne prend la morale humaine dans sa consistance, son épaisseur, et la traverse de l'intérieur par le Souffle de Dieu qui se donne en Jésus-Christ. » (*Une éthique au risque de l'Évangile*, p. 76-77)

Repères bibliographiques

Homosexualités masculines et morale chrétienne, Paris, Cerf, 2006.

Compter sur Dieu. Études de théologie morale, Paris, Cerf, 2009.

Portrait de Xavier Thévenot par ©Alain Pinoges, 1998
Le mensuel catholique *Rive gauche* n° 34, avril 1967, ©Archives de l'Institut Catholique de Paris

1958
Proclamation du gouvernement provisoire de la République algérienne.
En France, proclamation de la Cinquième République.
Jean XXIII est élu Pape. Il convoquera le concile.
Xavier Thévenot entre dans la Congrégation des Salésiens de Don Bosco.

1968
En mai, mouvement de contestation politique, sociale et culturelle.
Il est ordonné prêtre.

1980
Création du syndicat Solidarnosc en Pologne.
Xavier Thévenot soutient à l'Institut Catholique de Paris sa thèse de doctorat « Homosexualité masculine et morale chrétienne ».

À partir de 1980
Professeur de théologie morale à la Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses de l'ICP.

Claude Geffré
1926-2018

Penser la singularité du christianisme

« Telle est l'épreuve qu'il nous faut vivre, car c'est une épreuve. Pendant les cinquante dernières années, la théologie s'est d'abord élaborée en regard de l'athéisme, alors qu'elle fait face maintenant au défi du pluralisme religieux, plus redoutable encore pour la foi que ne l'est celui de l'athéisme. Ce pluralisme peut pourtant constituer une chance, dans la mesure où il serait reconnu comme un moyen d'aller jusqu'au bout de la singularité chrétienne – une singularité qui, du coup, ne serait pas vécue comme l'expression d'un impérialisme par rapport aux autres. »

Claude Geffré. *Profession théologien. Quelle pensée chrétienne pour le XXIe siècle ?* Entretiens avec Gwendoline Jarczyk. Paris, Albin Michel, 1999, p. 261.

27 octobre 1986 : de g. à d. : le Métropolitain Gabriel Saliba, Robert Runcie, archevêque de Canterbury, Methodios Fouyias, archevêque de Thyateira et de Grande-Bretagne, Jean Paul II, le Dalaï Lama lors de la Rencontre Œcuménique et Interreligieuse pour la Paix organisée à l'initiative de Jean Paul II à Assise, Ombrie, Italie. ©Giancarlo Giuliani/CPP/CIRIC

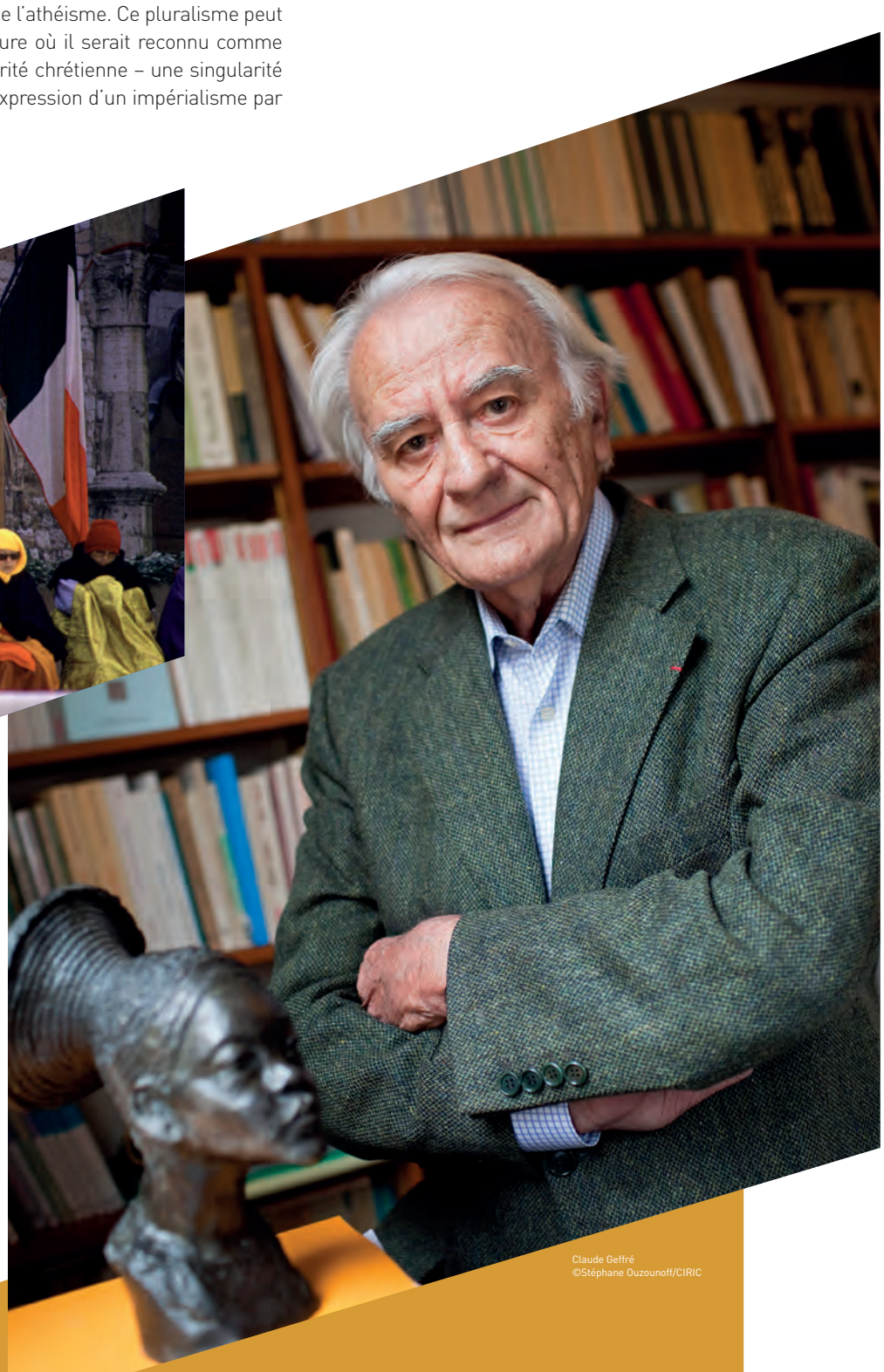

Claude Geffré
©Stéphane Ouzounoff/CIRIC

Dialogue et vérité

Claude Geffré est formé au thomisme des facultés dominicaines du Saulchoir et proche du dominicain Marie-Dominique Chenu, prônant la pratique d'une théologie dans l'histoire, ouverte aux « signes des temps ». Il entre en dialogue avec la philosophie herméneutique contemporaine. Directeur de la collection *Cogitatio fidei* aux éditions du Cerf, il assure après sa carrière d'enseignant à l'Institut Catholique de Paris un mandat de trois années à l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem.
Il approfondit la question de la vérité et de la singularité chrétienne dans le contexte de la mondialisation. « Qu'est-ce donc que la vérité ? Et que veut-on dire lorsqu'on prétend la posséder ? N'est-ce pas dans le partage avec d'autres que je puis découvrir ce qu'est cette vérité avec laquelle je cherche à entretenir un rapport sans partage ? » (*Prof. Théologien*, p. 261-262).

Repères bibliographiques

Le christianisme au risque de l'interprétation, Paris, Cerf, 1988.
De Babel à Pentecôte. Essai sur la théologie interreligieuse, Paris, Cerf, 2006.

REPÈRES

1945
Bombardement atomique d'Hiroshima et de Nagazaki.
Signature de la Charte de l'Organisation des Nations Unies.
Claude Geffré entre au séminaire d'Issy-les-Moulineaux.

1953
Mort de Staline.
J.D. Watson et F.H.C. Crick établissent la structure de l'ADN.
Claude Geffré est ordonné prêtre dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, au couvent du Saulchoir (Essonne).

1967
Guerre israëlo-arabe dite des Six jours.
Claude Geffré remplace Henri Bouillard à la chaire de théologie fondamentale de l'Institut Catholique de Paris.

1988
Première rencontre du Groupe Intergouvernemental sur l'évolution du Climat chargé d'étudier le réchauffement climatique.
Claude Geffré nommé professeur d'herméneutique théologique et de théologie des religions.

1996
30 mai : élu directeur de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem.

THEOLOGICUM 130 ANS
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses